

Présentation générale

Le dispositif régional eParcours, comprenant eTICSS et Globule, vise à optimiser votre prise en charge et à faciliter la coordination des professionnels.

Dans ce cadre, un dossier informatisé et sécurisé est créé. Celui-ci est alimenté par les professionnels qui vous prennent en charge (votre « cercle de soins »).

Il comprend des informations utiles, pertinentes et nécessaires, relatives à votre santé, et/ou votre situation administrative, sociale ou médico-sociale. Ces dernières peuvent être échangées et/ou partagées par les professionnels.

Pour plus d'informations sur les dispositifs eTICSS et Globule, vous pouvez vous adresser aux professionnels de votre prise en charge ou vous rendre sur le site dédié : www.projet-eticss.fr.

Les implications des dispositifs eTICSS et Globule

Dans cet objectif, un dossier de coordination informatisé est créé. Celui-ci contient les informations permettant de vous identifier ainsi que les données pertinentes relatives à votre santé et à votre situation sociale ou médico-sociale.

eTICSS et Globule permettent à votre cercle de soins de partager et d'échanger ces informations de façon sécurisée.

Les prestataires de service à domicile recevront les données nécessaires à leur travail, transmises par les professionnels.

La liste des catégories de professionnels et structures est disponible dans l'annexe : « Professionnels et structures impliqués dans votre prise en charge ».

Consentement

Votre consentement est requis pour la création de votre dossier et pour le partage de vos informations avec un professionnel en dehors de l'équipe de soins.

Pour un enfant mineur, il sera donné par le(s) titulaire(s) de l'autorité parentale ou le(s) tuteur(s). L'enfant mineur pourra être associé à cette démarche en fonction de son niveau de maturité.

Pour un majeur placé sous protection juridique, une information adaptée lui sera délivrée. Son consentement sera requis dès lors qu'il est apte à exprimer sa volonté. A défaut, il sera recueilli auprès de son représentant.

Pour les personnes ayant des difficultés de compréhension, elles seront informées par tous moyens appropriés afin de le recueillir.

Vous pouvez, à tout moment, modifier votre choix et vous opposer à ce qu'un professionnel ou une structure accède à votre dossier.



Nous vous conseillons de conserver cette note d'information.



Traitement de données personnelles lié à eTICSS

Le GRADeS BFC traite vos données personnelles sur la base de votre consentement, afin d'améliorer la coordination et le suivi de votre parcours de soin. Votre dossier eTICSS est hébergé en France par le GRADeS BFC, qui est certifié pour l'hébergement des données de santé (HDS) conformément au Code de la Santé Publique. Vos données sont conservées de façon sécurisée pendant 10 ans.

Les destinataires de vos données sont les professionnels et structures impliqués dans votre prise en charge, ainsi que les services du GRADeS BFC et ses sous-traitants habilités.

Concernant vos données personnelles, vous disposez, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition de leur traitement, de limitation de leur utilisation, de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès.

Les données anonymisées sont susceptibles d'être exploitées à des fins statistiques.



Professionnels et structures impliqués* dans votre prise en charge

Les professionnels : Médecin, infirmier en soins généraux (IDE), aide-soignant, pharmacien, masseur-kinésithérapeute, coordinateur, psychologue, cadre de santé, assistant de service social, assistant médical, assistant médico-administratif, aide à domicile, diététicien, orthophoniste, psychomotricien, ergothérapeute, éducateur sportif, pédicure/podologue, ostéopathe, dentiste, chirurgien, ophtalmologue, orthoptiste, mandataire judiciaire, équipe de direction, professionnel du Conseil Départemental (APA).

Les structures : Centre hospitalier (CH), clinique, groupement hospitalier de territoire (GHT), service d'hospitalisation à domicile (HAD), maison de santé pluridisciplinaire (MSP), cabinet d'exercice libéral (médecin, infirmier, etc.), service et prestataire d'aide à domicile (SAAD), service et soins infirmiers à domicile (SSIAD), service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD), établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), dispositif d'appui à la coordination (DAC), maison locale de l'autonomie, pharmacie, réseau de santé, plateforme d'accompagnement et de répit (PFR) et communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS).

*Cette liste est susceptible d'évoluer.



Une question ?

03 85 48 21 75

www.esante-bfc.fr

Pour accéder au contenu et/ou à l'historique des accès de votre dossier, vous pouvez contacter les professionnels de la structure qui vous prennent en charge, ou en faire la demande auprès du médecin dédié :

Par mail : medecin.eticss@esante-bfc.fr

Par courrier : Médecin eticss, GRADeS BFC - 16, rue Professeur Milleret 25000 Besançon

Pour exercer vos droits ou pour tout autre renseignement, vous pouvez écrire à notre Délégué à la Protection des Données du GRADeS BFC à l'adresse mail :

dpo@esante-bfc.fr

Si vous n'êtes pas satisfait des suites données à votre demande, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr>

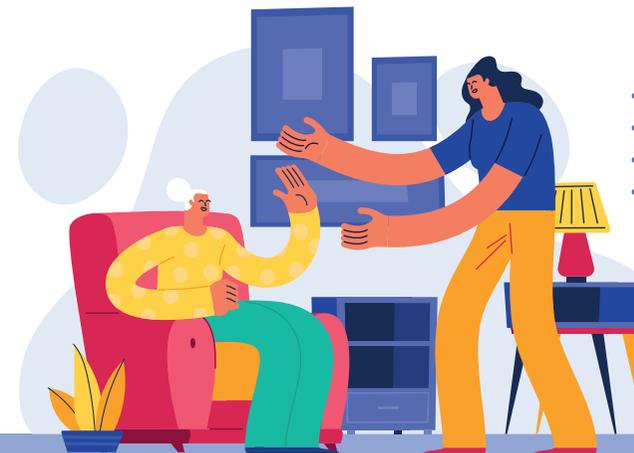
*ARS : Agence Régionale de Santé

*eTICSS : e-Territoire Innovant Coordonné Santé Social

*GRADeS : Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé

*RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

eTICSS
Territoire Innovant Coordonné Santé Social



eTICSS* et vous

Au cœur de la e-santé, l'ARS* Bourgogne-Franche-Comté, en collaboration avec le GRADeS BFC*, met à disposition des professionnels, un bouquet de services numériques : les e-parcours et l'application Globule.

Réalisation : GRADeS Bourgogne-Franche-Comté - Août 2024 - Ne pas jeter sur la voie publique

